

DIRECTION DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet Optimisation Shipshaw
sur le territoire de la Ville de Saguenay
par Rio Tinto Alcan inc.**

Dossier 3211-12-123

Le 7 mars 2008

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet Optimisation Shipshaw par Rio Tinto Alcan inc., répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, la liste des organismes consultés, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et, finalement, la recommandation à la ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2007-06-27	Réception de l'avis de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
2007-06-28	Délivrance de la directive
2007-10-01	Réception de l'étude d'impact
2007-10-03 au 2007-11-27	Consultation auprès des ministères et organismes
2007-12-11	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2008-01-07	Réception de l'addenda A, répondant aux questions et commentaires
2008-01-10 au 2008-01-25	Consultation auprès des ministères et organismes
2008-02-15	Réception d'informations complémentaires
2008-03-06	Fin de la consultation auprès des ministères et organismes

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet est situé sur la rivière Saguenay à environ 1,3 km au nord de la zone urbaine de l'arrondissement de Jonquière dans la ville de Saguenay. Le projet est localisé sur des terrains appartenant à l'initiateur. Le complexe hydroélectrique Chute-à-Caron/Shipshaw est composé de deux centrales au fil de l'eau, construites en parallèle sur la rivière Saguenay. La centrale de Chute-à-Caron, construite entre 1926 et 1931, est équipée de quatre groupes turbines-alternateurs (GTA) ayant une puissance installée de 224 MW. La centrale de Shipshaw, construite entre 1941 et 1943, est équipée de 12 groupes GTA ayant une puissance installée de 920 MW.

Dans le cadre de son programme de réfection de ses ouvrages hydroélectriques, Rio Tinto Alcan inc. vise, entre autres, à optimiser ses opérations et ses équipements en fonction des nouvelles technologies. Différentes variantes ont été étudiées pour la réfection ou le remplacement de la centrale de la Chute-à-Caron. La variante retenue est le remplacement des groupes turbines-alternateurs (GTA) de la centrale de la Chute-à-Caron par un GTA de 225 MW situé à proximité de la centrale de Shipshaw déjà existante. Ce nouveau GTA sera alimenté par le réservoir existant et n'implique pas la construction d'un nouveau barrage ou le rehaussement du barrage existant. Le projet ne causera aucune inondation additionnelle de territoire. La principale modification du milieu sera la répartition de l'eau entre la centrale Chute-à-Caron et la centrale de Shipshaw et consistera en une réduction des débits déversés dans le bras sud de la rivière Saguenay. Après la réalisation du projet Optimisation Shipshaw, la centrale Chute-à-Caron sera utilisée seulement en période de forte hydraulité, notamment au printemps lorsque la capacité de production de la centrale Shipshaw, incluant le nouveau GTA, sera excédée.

Les principaux éléments du projet sont : un canal d'amenée constitué de deux épis, une prise d'eau avec vanne, une galerie d'amenée et conduite forcée, un groupe turbine-alternateur de 225 MW situé à environ 125 mètres de la centrale existante Shipshaw, un canal de fuite, un poste de départ, une connexion au réseau existant, une modification de l'accès à la centrale existante et l'utilisation du réservoir existant sans rehaussement. Les travaux sont prévus débuter à l'automne 2008 pour une mise en exploitation du nouveau groupe turbine-alternateur à la fin de 2012. Les coûts de construction du nouveau GTA sont estimés à 156 M\$.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par le Service des projets en milieu hydrique de la Direction des évaluations environnementales en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- la Direction du suivi de l'état de l'environnement;
- la Direction des politiques de l'air;
- la Direction des politiques en milieu terrestre;

- le Centre d'expertise hydrique du Québec;
- le ministère des Affaires municipales et des Régions;
- le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;
- le ministère des Transports;
- le ministère du Tourisme;
- le Secrétariat aux affaires autochtones.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- *ALCAN INC. Projet Optimisation Shipshaw, Ville de Saguenay – Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Rapport principal*, septembre 2007, pagination multiple, annexes A à L;
- *ALCAN INC. Projet Optimisation Shipshaw, Ville de Saguenay – Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Addenda A – Réponses aux questions et commentaires du MDDEP*, décembre 2007, pagination multiple, annexes A à D;
- *ALCAN INC. Projet Optimisation Shipshaw, Ville de Saguenay – Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Addenda B – Réponses aux questions et commentaires de Pêches et Océans*, janvier 2008, pagination multiple, 1 annexe et 5 figures;
- *ALCAN INC. Projet Optimisation Shipshaw, Ville de Saguenay – Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Résumé-Final*, février 2008, 26 pages;
- Lettre de M. Donald Dubé, de Rio-Tinto-Alcan, à M. Gilles Lefebvre, du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs, datée du 15 février 2008, concernant des informations complémentaires portant sur l'addenda A de l'étude d'impact environnementale du projet Optimisation Shipshaw, 3 pages.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive de la ministre datée du 28 juin 2007.

RECOMMANDATION À LA MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Gilles Lefebvre, biologiste
Chargé de projet
Service des projets en milieu hydrique